

www.clinique-psv.fr

DOCUMENT D'INFORMATION CENTRE LÉONARD DE VINCI

Votre prise en charge en **Chimiothérapie**

N° UTILES

- Secrétariat du docteur Claire Giraud :
Tél. : **03.27.08.60.63** - Fax : Tél. : **03.27.08.60.73**
- Secrétariat du docteur Virginie Pottier :
Tél. : **03.27.08.60.64** - Fax : **03.27.08.60.74**
- Secrétariat du docteur Alice Pham (*les mercredi et vendredi*) :
Tél. : **03.27.08.60.65** - Fax : **03.27.08.60.75**
- Service de Chimiothérapie :
Tél. : **03.27.08.60.60**

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
QU'EST-CE QUE LA CHIMIOTHÉRAPIE?	3
AVANT VOTRE ADMISSION	3
VOTRE ADMISSION LORS DE VOTRE PREMIÈRE CURE	4
VOTRE CURE	5
VOTRE SORTIE	6
LA SURVEILLANCE DE LA CHIMIOTHÉRAPIE ENTRE DEUX CURES	6
LES EFFETS INDÉSIRABLES	7
LES VACCINATIONS RECOMMANDÉES	7

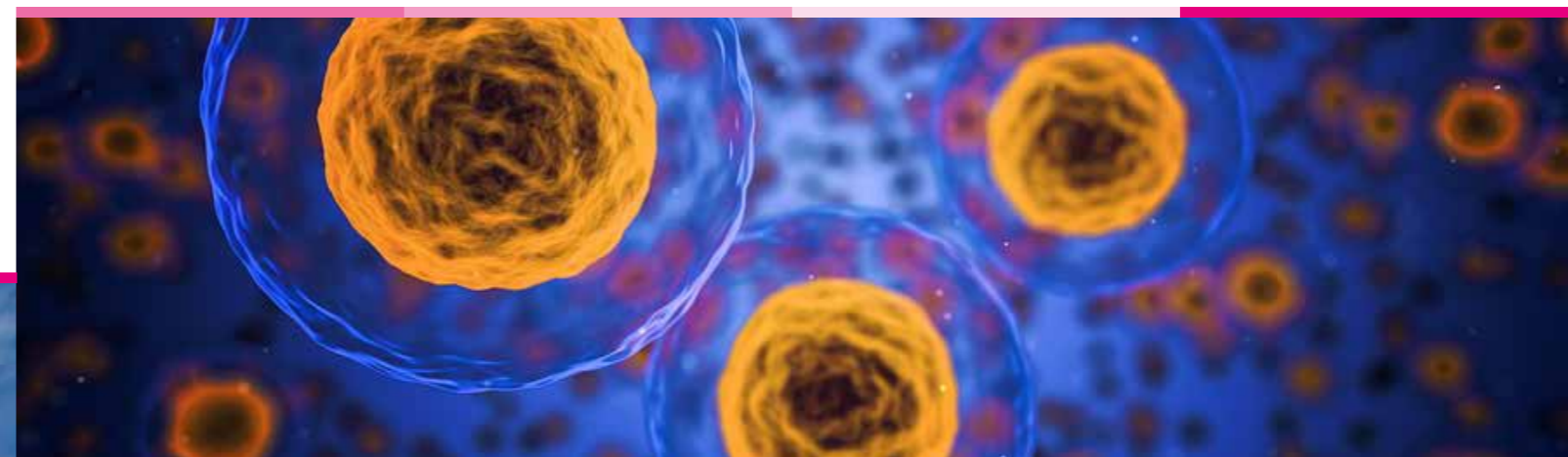
QU'EST-CE QUE LA CHIMIOTHÉRAPIE ?

Une chimiothérapie est un traitement médicamenteux qui vise à éliminer les cellules cancéreuses dans l'ensemble du corps, soit en les détruisant directement, soit en les empêchant de se multiplier. Ce traitement vous sera administré sous forme de perfusions intra-veineuses ou sous-cutanées, ou plus rarement, sous forme de comprimés. Il peut être complété par de la radiothérapie ou de l'hormonothérapie, ou encore associé à une thérapie ciblée.

Il existe de nombreux médicaments de chimiothérapie, dont les traitements d'immunothérapie et de thérapie ciblée. Le choix des médicaments de chimiothérapie est adapté en fonction de chaque situation : chaque cancer est particulier et nécessite un traitement approprié. Les médicaments de chimiothérapie sont souvent associés entre eux.

Généralement, ils peuvent être utilisés en même temps que des médicaments prescrits pour d'autres maladies. Le choix des médicaments de chimiothérapie proposés au patient est fait par une équipe pluridisciplinaire et selon des référentiels nationaux et régionaux.

Ce traitement nécessite une surveillance particulière. Vous serez donc amené à consulter votre médecin oncologue très régulièrement, ainsi qu'à réaliser des bilans sanguins répétés. La durée du traitement est variable, elle est adaptée à chaque personne et n'est pas proportionnelle à la gravité de la maladie.



AVANT VOTRE ADMISSION

La première consultation médicale

Lors de la première consultation, le médecin oncologue qui sera votre médecin référent tout au long du traitement a examiné, retracé votre parcours médical et vous a expliqué la décision de traitement prise en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP). Il vous a expliqué le déroulement de votre traitement et vous a remis, si besoin, des documents explicatifs. Tout au long de ce traitement, vous le rencontrerez en consultation, avant chaque perfusion ou dès que nécessaire.

Votre traitement de chimiothérapie sera réalisé au sein du Centre Léonard de Vinci selon l'un ou l'autre de ces deux types de prise en charge :

- en hospitalisation de semaine;
- en hospitalisation ambulatoire (ou hospitalisation de jour).

Il pourra également vous proposer si votre état nécessite une transfusion, ou d'autres soins spécifiques.

La consultation d'accompagnement soignant

Vous avez la possibilité de rencontrer nos infirmiers(ières) dans le cadre d'une consultation d'accompagnement soignant. Celle-ci a pour objectif de vous détailler le déroulement du traitement, vous familiariser avec l'établissement et en particulier les unités de chimiothérapie, et apporter une réponse aux questions qui auraient pu se poser à vous dans les suites de la consultation.

• Qu'est-ce qu'un cathéter à chambre implantable ?

Les médicaments de chimiothérapie étant en général toxiques pour les veines périphériques, dans la grande majorité des cas, sur prescription médicale, une chambre implantable permettant l'administration de votre traitement sera mise en place sous la peau au niveau du thorax, plus rarement de l'abdomen.

Le cathéter à chambre implantable est un petit boîtier implanté sous la peau servant à administrer les médicaments. La partie profonde du boîtier est en métal (titane) et la partie que l'on palpe en surface est en silicone. C'est cette membrane en silicone que l'on perce avec un aiguille spéciale pour administrer les médicaments dans la « chambre ».

La chambre est reliée à un cathéter, sorte de fin tuyau qui va acheminer les médicaments dans une veine profonde. Ce dispositif permet d'éviter de piquer dans les veines du bras, il est moins douloureux et plus sûr. Ce dispositif sera posé par un chirurgien ou un anesthésiste sous anesthésie locale.

Il est essentiel que tout patient porteur de cathéter à chambre implantable puisse reconnaître les signes d'une complication afin d'alerter sans délai l'équipe soignante.

• Précautions dans la vie quotidienne

- Quand le cathéter est utilisé le pansement qui le recouvre doit rester sec (pas de douche ou de bain).
- Le pansement recouvrant l'aiguille doit toujours rester propre et bien collé.
- Les mouvements violents et répétés doivent être évités.
- En voiture, il faut attacher votre ceinture de sécurité.
- En cas de voyage en avion, ou à la sortie de magasins, la chambre peut déclencher une alarme de sécurité : ayez en votre possession votre carte de signalement du dispositif ou à défaut un certificat médical.
- Il n'y a pas de contre-indication à la réalisation d'un examen radiologique, y compris d'un scanner, ou d'une IRM.
- En cas d'exposition au soleil, le site d'injection doit être protégé par une crème solaire d'indice élevé (au moins 40).
- Si la pose de l'aiguille est douloureuse, demander à votre médecin de prescrire un patch d'EMLA à appliquer une heure avant la pose de l'aiguille.

Vous êtes le premier à pouvoir identifier les signes d'une complication

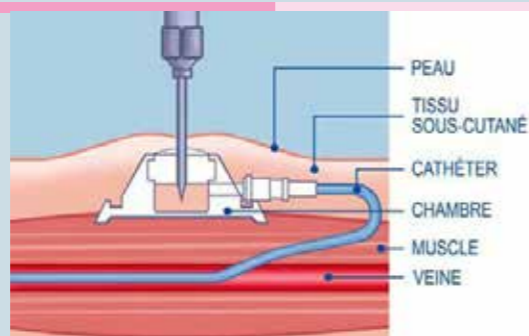
Au niveau du cathéter à chambre implantable, vous ressentez :

- Rougeur, douleur, gonflement, suintement ou toute autre anomalie inexpliquée
- Fièvre inexpliquée
- Bras douloureux ou gonflé du côté de la chambre implantable

C'est peut-être le signe d'une infection, d'une obstruction ou d'une extravasation :

En hospitalisation, **PRÉVENEZ IMMÉDIATEMENT UN(E) INFIRMIER(IÈRE).**

A domicile, **CONTACTEZ IMMÉDIATEMENT VOTRE MÉDECIN ONCOLOGUE.**



VOTRE ADMISSION LORS DE VOTRE PREMIÈRE CURE

NOUS IDENTIFIEZ

Afin de vous permettre d'identifier rapidement et facilement vos interlocuteurs au sein de l'équipe, chacun dispose d'une tenue identifiée à son nom et sa fonction :

- en tenue blanche avec liseré bleu : les infirmier(e)s
- en tenue blanche avec liseré rose : les secrétaires et hôtesse(s) d'accueil
- en tenue blanche avec liseré vert : les aides soignant(e)s
- en tenue blanche avec liseré blanc : les manipulateur(trice)s
- en tenue verte : les agents de service hospitalier



VOTRE IDENTITÉ

A chaque étape de votre prise en charge, nos équipes doivent vérifier votre identité. Nous serons donc amenés à vous demander régulièrement de décliner votre nom, votre prénom et votre date de naissance, cette pratique constitue une précaution contre les éventuelles erreurs d'identité.

Nous vous demandons de bien vouloir signaler toute éventuelle erreur ou imprécision relative à votre identité (orale ou écrite) afin de contribuer au bon déroulement de votre prise en charge.

Les formalités administratives lors de votre première cure:

Votre admission se fait dans le cadre de votre première cure, généralement à l'issue d'une consultation d'oncologie.

Afin de réaliser votre admission, vous devez vous munir des documents listés sur le feuillet «Formulaire Médico-Administratif».

Le bureau des admissions établit, lors de votre première visite, votre dossier administratif, enregistre votre identité, votre couverture sociale, et vos coordonnées.



VOTRE CURE

Le bilan biologique

En fonction du traitement de chimiothérapie qui vous a été prescrit, la réalisation des cures de chimiothérapie pourra être conditionnée par **les résultats des examens sanguins pratiqués la veille de chaque injection**. Votre médecin oncologue vérifiera ces résultats et autorisera le traitement s'ils sont satisfaisants. Dans le cas contraire, un ajournement de votre cure de chimiothérapie pourra être décidé, nous vous en aviserons alors par téléphone.

Un membre du personnel soignant ou administratif vous informera de la nécessité de réaliser ces examens sanguins.

Votre arrivée

Votre heure d'arrivée vous est précisée sur votre convocation.

Pour une meilleure organisation, nous vous demandons de respecter précisément l'heure de votre convocation.

Dès votre arrivée:

- pour une hospitalisation de semaine, présentez-vous à l'accueil qui vous indiquera la marche à suivre.
- pour une hospitalisation en secteur ambulatoire, présentez-vous directement dans l'unité de chimiothérapie ambulatoire au 1^{er} étage et validez le code-barres sur la borne réservée à cet effet en salle d'attente.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

- **Portez des vêtements amples qui vont permettre un accès aisé à la chambre implantable.**
- **Déjeunez normalement et prenez votre traitement habituel avant votre cure.**
- **Munissez-vous systématiquement de votre bilan biologique ou tout autre examen qui vous aura été demandé (bilan cardiologique ou pulmonaire par exemple).**
- **Prévoyez votre transport.**
- **Prévoyez de l'occupation ou de la lecture pour la durée de la cure.**
- **Prévenez l'infirmière de tout évènement inhabituel intervenu depuis la dernière séance.**

La préparation de votre traitement

L'équipe de pharmacie prépare votre perfusion en respectant la prescription informatisée du médecin, toutes les conditions de sécurité et de traçabilité des produits requises, au sein d'une UPMA (Unité de Préparation des Médicaments Anticancéreux).

Les poches de traitement sont ensuite acheminées vers le service de chimiothérapie. La programmation des horaires est alors réalisée en collaboration avec le secrétariat de votre oncologue.

La préparation de certains produits coûteux ne sera réalisée qu'au moment de votre arrivée. Cela peut engendrer un délai d'attente supplémentaire.

DRUG CAM®

Notre Unité de Reconstitution des Cytotoxiques (URC) fabrique annuellement 17.000 chimiothérapies anticancéreuses injectables sur 2 postes de travail, sous le contrôle de 2 pharmaciens et de 3 préparateurs en pharmacie.

En 2018, notre centre s'équipe du système DrugCam®, une révolution numérique qui réduit considérablement le risque d'erreurs lors de la préparation des anticancéreux : " le Bon Patient, le Bon Médicament & le Bon Dosage."

La solution DrugCam® utilise la reconnaissance numérique pour assister et contrôler en temps réel les étapes critiques des préparations de solutions médicamenteuses anticancéreuses injectables, à l'aide d'un système vidéo informatique intelligent.

Le système DrugCam® permet un contrôle au cours du process : il arrête le préparateur en cours de fabrication s'il détecte une erreur.

Lors de la phase de libération pharmaceutique de la fabrication, le pharmacien visionne des séquences de l'ensemble de la fabrication et peut bloquer la libération en cas d'alerte.



Votre traitement

Une fois votre traitement validé par votre oncologue, vous êtes dirigé vers le service de chimiothérapie où une infirmière vous prend en charge dès que votre traitement est prêt.

Vous serez installé confortablement. Vous aurez la possibilité de lire, regarder la télévision ou simplement de vous reposer pendant l'administration du produit.

La durée des cures varie selon le protocole retenu, de quelques minutes à plusieurs heures. Il existe également des cures à la semaine, en hospitalisation dans le service.

Les cures s'administrent par cycles : soit une fois par semaine, soit une fois tous les 15 jours, ou toutes les 3 semaines... Votre traitement est adapté à votre maladie, votre âge, vos antécédents; il est personnalisé.

Certaines chimiothérapies s'administrent par voie orale. Votre médecin vous indiquera où vous procurer les médicaments. Les effets secondaires du traitement par chimiothérapie vous seront expliqués par votre médecin oncologue qui vous prescrira, si nécessaire, les médicaments adéquats afin de les atténuer.

L'UNITÉ DE CHIMIOTHÉRAPIE EN HOSPITALISATION DE SEMAINE

8 chambres individuelles (Lit, cabinet de toilettes, douche, fauteuil accompagnant, télévision)
1 chambre double

L'UNITÉ DE CHIMIOTHÉRAPIE EN HOSPITALISATION AMBULATOIRE

5 chambres individuelles,
5 fauteuils regroupés en espace commun,
5 fauteuils situés en box individuels,
5 fauteuils situés en espaces individuels.

Il est essentiel que tout patient suivant un traitement de chimiothérapie injectable puisse reconnaître les signes d'une extravasation afin d'alerter sans délai l'équipe soignante.

QU'EST-CE QU'UNE EXTRAVASATION ?

Une des rares complications de l'administration de chimiothérapie injectable est l'extravasation, c'est-à-dire **le passage de la chimiothérapie en dehors de la veine**.

Toutefois, il est possible que certaines chimiothérapies que vous allez recevoir se répandent hors de votre veine, sous votre peau.

QUELLES EN SONT LES CONSÉQUENCES ?

L'extravasation peut entraîner des conséquences allant de la simple réaction inflammatoire à des lésions et la destruction des tissus, en fonction de la nature du produit injecté, et de la quantité de produit extravasé.

Attention : les conséquences d'une extravasation peuvent évoluer sur 3 à 6 semaines.

COMMENT PRÉVENIR UNE EXTRAVASATION ?

La pose d'une **chambre implantable** permet de limiter ce risque.

Un contrôle radiologique de votre chambre implantable (afin de vérifier une éventuelle obstruction ou un mauvais positionnement)

Lors de l'administration de chimiothérapie injectable, il convient **d'être particulièrement prudent lorsque vous vous déplacez** (pour vous rendre aux toilettes par exemple) afin d'éviter de déplacer l'aiguille.

Avant injection : l'infirmier(ière) recherche le reflux sanguin ou injecte de 20ml de NaCl 0,9% afin de confirmer l'absence de gonflement local ou de douleur.

QUE FAIRE ?

Une prise en charge immédiate permet de limiter les conséquences de cet incident.

Un tel incident peut être remarqué au cours de la perfusion ou de façon retardée (plusieurs heures, voire plusieurs jours suivant la perfusion).

SIGNES POSSIBLES D'EXTRAVASATION

Douleur, rougeur, brûlure, picotement, gonflement, durcissement de la peau.

Vous êtes le premier à pouvoir identifier les signes d'une extravasation

En cours de chimiothérapie, ou après votre chimiothérapie.

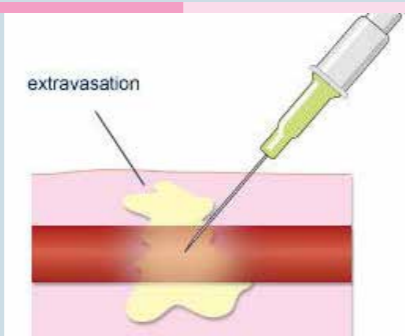
Au niveau de la zone d'administration du traitement, vous ressentez :

- douleur,
- rougeur,
- brûlure,
- picotement, gonflement,
- durcissement de la peau.

C'est peut-être le signe d'une extravasation :

En hospitalisation, **prévenez immédiatement un(e) infirmier(ière)**.

A domicile, **contactez immédiatement votre médecin oncologue**.



VOTRE SORTIE

Pour une cure en secteur hospitalisation de semaine, les formalités administratives de sortie

- Si nécessaire, assurez-vous de bien **recupérer vos traitements habituels** auprès de l'équipe soignante,
- Vérifier et compléter éventuellement votre dossier administratif,
- **Régler le forfait journalier**, si celui-ci n'est pas pris en charge par une couverture complémentaire mutuelle ou assurance,
- **Régler avant votre départ les divers suppléments restant à votre charge**. Une facture acquittée vous sera remise.
- **Retirer le courrier établi par le médecin** à l'issue de votre séjour et l'éventuel rendez-vous suivant au cas où une future hospitalisation serait programmée,
- **Retirer les dépôts et valeurs** que vous auriez éventuellement déposés au coffre de l'établissement,
- **Retirer un bulletin de situation** précisant la durée de votre hospitalisation. Il est destiné à votre employeur et à votre caisse d'assurance maladie,
- Au cas où votre départ du Centre en ambulance serait prescrit et autorisé, vous aurez contacté au préalable l'entreprise agréée de votre choix,
- **Déposer le questionnaire de satisfaction** qui nous permet de recueillir vos avis et suggestions sur le déroulement de votre séjour auprès des infirmiers(ières) ou de l'accueil, dans le cas d'une première hospitalisation ou lors de toute sortie si vous le souhaitez. Bien entendu, ce questionnaire peut être anonyme.

Pour une cure en secteur ambulatoire, ne pas oublier avant de quitter le centre

- l'ordonnance pour votre prochain bilan et le rendez-vous de consultation médicale,
- la convocation pour votre prochaine cure,
- vos clichés radiographiques, le cas échéant,
- régler avant votre départ les divers suppléments restant à votre charge. Une facture acquittée vous sera remise.

La décision de sortie est une décision médicale.

Dans l'éventualité où vous prendriez la décision de mettre fin à votre séjour alors que votre médecin n'autorise pas encore médicalement la sortie, vous devrez signer une fiche de sortie contre avis médical dégageant l'établissement de sa responsabilité dans les conséquences de votre décision prise malgré les informations reçues sur votre état de santé.

À DOMICILE : PRÉCAUTIONS À PRENDRE DURANT LES 4 JOURS SUIVANT UNE SÉANCE DE CHIMIOTHÉRAPIE INJECTABLE

Pourquoi prendre certaines précautions ?

La chimiothérapie consiste à détruire les cellules cancéreuses avec des médicaments qui sont des substances chimiques.

Toutefois ces substances sont toxiques. C'est pourquoi vous et vos proches devez être prudents.

Les médicaments de chimiothérapie que vous recevez restent dans votre corps pendant quelques jours.

Durant ce temps, tous les liquides et les sécrétions que vous produisez (vomissements, urines, selles, sécrétions vaginales et sperme) contiennent des résidus de ces médicaments. C'est de façon que le corps les élimine, petit à petit.

Ces précautions visent à éviter qu'un membre de votre famille ou encore un animal domestique entrent en contact avec des résidus de votre chimiothérapie.

Lavez-vous souvent les mains avec de l'eau et du savon, particulièrement :

- Après avoir touché à des médicaments de chimiothérapie
 - Après avoir touché à des liquides de votre corps (sang, urine, sperme...)
 - Après être allé aux toilettes
- Le lavage des mains est très important pour éviter de propager des résidus de médicaments.

Aux toilettes, afin d'éviter les éclaboussures :

- Urinez assis
- Fermez le couvercle des toilettes après chaque utilisation
- Actionnez la chasse d'eau 2 fois pour bien vous débarrasser de tous les résidus
- Chaque jour, nettoyez le rebord de la cuvette et le plancher autour avec du savon tout usage (porter des gants)
- Vous ne devez pas réutiliser le torchon ayant servi au nettoyage des toilettes pour nettoyer d'autres surfaces de la maison, ceci pour ne pas propager les infections ou les résidus de médicaments.

Lavez séparément les vêtements salis par de l'urine, des selles, des vomissements ou par des médicaments et portez des gants si vous devez les toucher.

S'ils sont très sales, lavez-les 2 fois

Si vous ne pouvez pas les laver immédiatement, mettez-les à part dans un sac de plastique bien fermé

Relations sexuelles :

Utilisez un préservatif pour avoir des relations sexuelles pendant les 4 jours qui suivent votre traitement

Contraception pendant toute la durée du traitement.

Précautions pour vos proches

Après un traitement, il est normal de se sentir fatigué. N'hésitez surtout pas à demander de l'aide à vos proches.

Si vos proches vous aident pour vos tâches ménagères, ils doivent suivre les précautions décrites dans ce document.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre médecin oncologue ou d'une infirmière du service de chimiothérapie.

LA SURVEILLANCE DE LA CHIMIOTHÉRAPIE ENTRE DEUX CURES

Le calendrier de surveillance

Du fait des effets toxiques de la chimiothérapie, le principe général consiste à séparer les cures par des périodes de repos pour permettre à l'organisme de récupérer et de reconstituer ses réserves.

Pendant le traitement, votre chimiothérapeute effectue régulièrement une surveillance au cours d'une consultation. Il vérifie le bon déroulement du traitement, contrôle l'apparition de la moindre anomalie et propose si nécessaire des traitements complémentaires.

Après le traitement, un calendrier de surveillance est défini avec vous. Votre médecin proposera les examens de surveillance adaptés (examens sanguins, examens radiologiques).

LES EFFETS INDÉSIRABLES

Les médicaments de chimiothérapie sont très actifs et peuvent entraîner des effets indésirables. L'importance de ces effets secondaires n'est pas le signe que le traitement soit efficace ou inefficace. Ils sont directement liés au type de médicaments administrés, à leurs doses et à leur association, à la réaction individuelle de chaque patient ainsi qu'à son état général.

Liste des effets secondaires possibles :

- | | | |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Les nausées, vomissements• L'inflammation de la bouche (ou mucite) ou aphtes• La diarrhée• La constipation | <ul style="list-style-type: none">• La perte temporaire des cheveux (ou alopecie)• La fatigue• Les effets sur les nerfs et les muscles• Les infections | <ul style="list-style-type: none">• Les effets vasculaires• Les effets sur les ongles et la peau• Le manque d'appétit• L'anxiété• La vie sexuelle |
|---|---|---|

Certains effets secondaires peuvent être limités, voire évités, par des soins et des médicaments adaptés. Les recommandations du médecin par rapport à ces effets secondaires visent à améliorer la qualité de vie du patient. Il est important de les suivre.

L'équipe soignante vous remettra une information spécifique concernant les effets secondaires habituellement associés à votre traitement de chimiothérapie lors de la consultation d'accompagnement soignant, ou au cours de votre hospitalisation. Cette information comprendra notamment des conseils et conduites à tenir afin de limiter l'importance de ces effets secondaires.

À domicile, quelques conseils

- En cas de fièvre égale ou supérieure à 38°C depuis 24 heures, de fièvre de 38,5°C ou plus ou de température inférieure à 36°C, de frissons, de rougeur, d'écoulement ou de douleur au niveau du cathéter, vous devez consulter un médecin en urgence.
- En cas de diarrhée, contacter votre médecin traitant. Si la diarrhée perdure, contacter l'oncologue ou le médecin soins de support.
- En cas d'ulcérations ou aphtes au niveau de la bouche (aussi appelés mucite), contacter votre médecin traitant pour prescription de bains de bouche.

- Il n'y a pas de régime alimentaire spécifique en cours de chimiothérapie
- Il est conseillé de réduire ou de supprimer votre consommation d'alcool et de tabac.



LES RECOMMANDATIONS VACCINALES CHEZ LES PATIENTS RECEVANT UNE CHIMIOTHÉRAPIE

- Les vaccins vivants sont contre-indiqués en cours de chimiothérapie, et pendant au moins 6 mois après l'arrêt de celle-ci.
- Les vaccins recommandés sont ceux du calendrier vaccinal, ainsi que les vaccins grippe (vaccin inactivé) et pneumocoque.
- Pour les vaccins du calendrier vaccinal, une dose de rappel doit être administrée après l'arrêt de la chimiothérapie (3 mois après pour les tumeurs solides- 6 mois après pour les hémopathies).
- La vaccination annuelle grippe est recommandée. (à réaliser entre deux cures de chimiothérapie, en l'absence de données plus précises disponibles).
- La vaccination pneumocoque doit se faire avec le vaccin conjugué 13-Valent suivi du vaccin non conjugué 23-Valent. Laisser au moins deux mois entre les deux vaccins.

PROTHÈSES CAPILLAIRES

Quelles questions se poser avant d'acheter une perruque ?

Comment trouver un professionnel ?

Une liste de magasins signataires d'une «Charte des droits du client et devoirs du vendeur de perruques» est publiée sur le site de l'INCa.

Les magasins qui y souscrivent s'engagent à respecter des principes tant au niveau de l'accueil, que de la présentation des produits ou du service après-vente.

Combien coûte une prothèse capillaire ?

Il existe plusieurs types de prothèse, les prix sont donc variables selon la matière utilisée :

- pour la fibre synthétique, les prix sont compris entre 125€ et 600€,
- pour les cheveux naturels, comptez entre 500€ et 1000€, voire plus.

Les prix varient également selon le façonnage de la perruque (montage mécanique ou monté à la main).

Il est important de demander un devis quel que soit votre choix.

Y a-t-il une prise en charge par la Sécurité Sociale ?

La Sécurité Sociale rembourse 100% du tarif de la convention (soit 125€) à condition :

- que le vendeur soit agréé par la Sécurité Sociale,
- que vous êtes dans le cas d'une Affection Longue Durée (ALD).

Cette prise en charge est possible 2 fois par an, si besoin.

Pour plus d'informations concernant les modalités de remboursements, renseignez-vous auprès de votre caisse.

Ma complémentaire participe-t-elle au financement ?

Pour savoir si votre complémentaire santé participe au financement de votre prothèse capillaire, vous pouvez : prendre contact avec votre mutuelle, assurance ou institution de prévoyance pour connaître vos garanties, lire la notice de votre contrat.

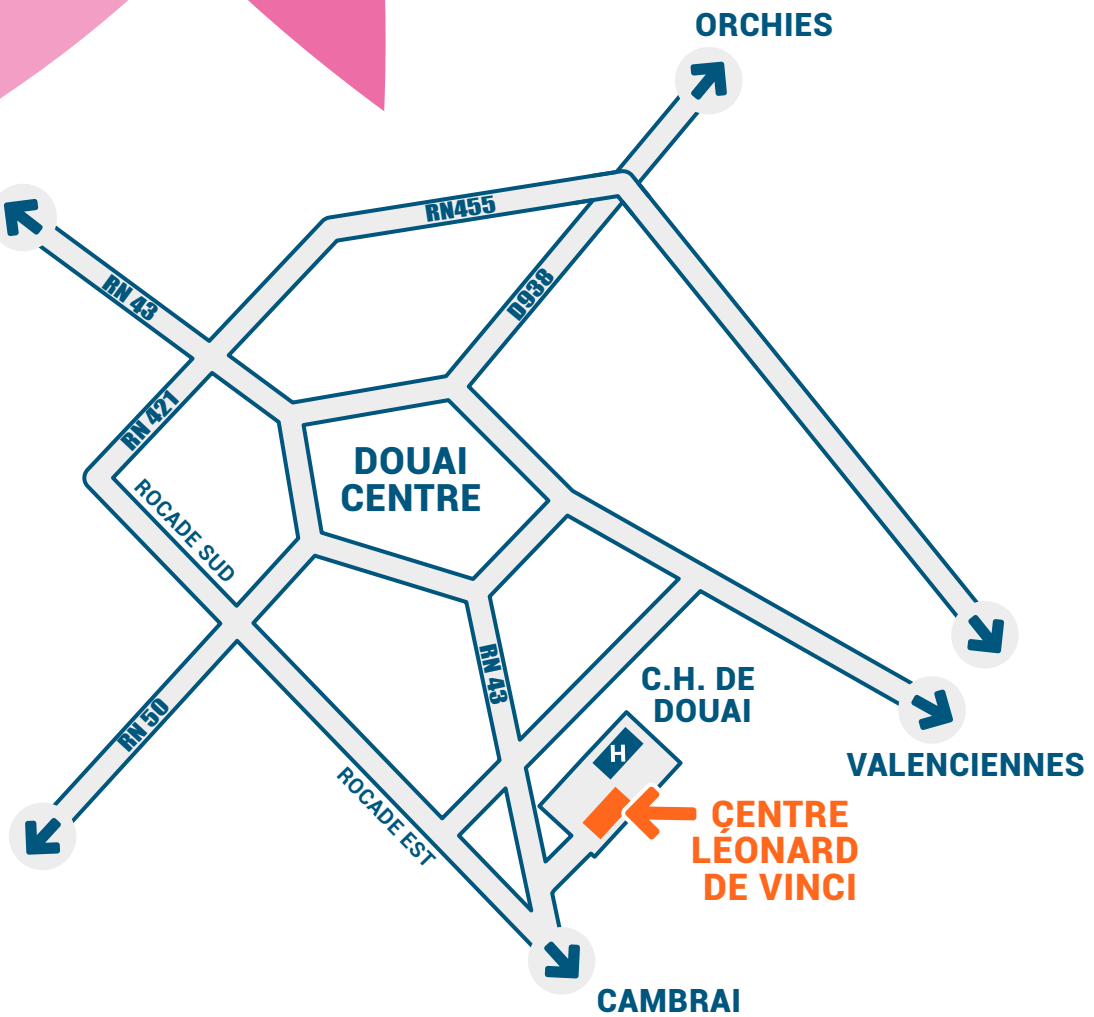
Un devis peut être délivré par votre prothésiste pour le transmettre à votre organisme de complémentarité santé. Pour plus de conseils, vous pouvez vous renseigner auprès de la socioesthéticienne de l'Espace Ressource Cancer du Douaisis (Tél.: 03.27.97.97.97).



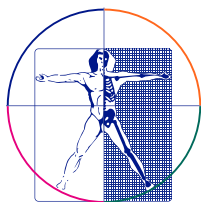
LENS
LILLE



ARRAS
PARIS



DOCUMENT D'INFORMATION CENTRE LÉONARD DE VINCI



www.clinique-psv.fr

Pôle d'imagerie et de cancérologie du Pont Saint Vaast

2, rue du Pont Saint-Vaast 59500 **DOUAI**

03 27 94 33 57

